

Des organismes pour vous informer et vous conseiller

Vous avez un projet de construction ou d'amélioration de votre logement ? Vous recherchez des conseils personnalisés pour vous loger sur le territoire ? Vous trouverez ci-dessous les organismes à contacter en fonction de vos attentes.

CAUE78

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines apporte aux personnes souhaitant construire ou rénover leur logement des informations sur la démarche la plus adaptée pour entreprendre leur projet avant la constitution d'une demande d'autorisation d'urbanisme. Le CAUE78 fournit aussi des conseils pour assurer la qualité architecturale des projets et une bonne insertion dans le paysage.

Permanence des conseiller-architectes le mercredi sur rendez-vous au 01 39 07 75 17 - www.caue78.fr

Contribution partenaires

ADIL78

L'Association Départementale d'Information sur le Logement apporte un conseil neutre et gratuit aux particuliers souhaitant construire ou acquérir un logement concernant toutes les questions d'aides financières, fiscales et juridiques. Elle est joignable par téléphone au 01 39 50 84 72 et sur rendez-vous lors de l'une des permanences assurées sur le territoire :

- **Achères** - Place du Marché - PAD Espace Simone Signoret - Vendredi 14 h à 17 h sur rendez-vous au 01 39 22 12 87
- **Carrières-sous-Poissy** - 124 avenue Maurice Berteaux - Pôle multiservice Michel Colucci - le lundi 9h à 12h / 13h45 à 17h00 (sans rendez-vous)
- **Chanteloup-les-Vignes** - 6 place du Trident - Point d'Accès au Droit - le mercredi 14h à 17h (un mercredi sur deux) sur rendez-vous au 01 39 74 03 30
- **Magnanville** - Rue des Martinets - Service Logement de la Communauté Urbaine GPS&O - le lundi 9h à 12h sur rendez-vous au 01 39 50 84 72
- **Mantes-la-Jolie** - 254 Bld du Maréchal Juin - Maison des Associations - AGORA - le mercredi 9h à 12h / 13h30 à 17h sur rendez-vous au 01 30 94 84 11
- **Mantes-la-Ville** - 60 rue Louise Michel - CVS Augustin Serre - le lundi 13h30 à 17h sur rendez-vous au 01 30 98 45 46
- **Poissy** - 8 bis boulevard Louis Lemelle - Point d'Accès au Droit - le mardi 9h à 12h30 / 13h30 à 17h sur rendez-vous 01 39 65 23 11

Un site dédié au logement social

Le site www.demande-logement-social.gouv.fr, géré par l'État, permet de faire une demande de logement social en ligne et d'avoir accès à des informations sur les logements sociaux implantés sur la communauté urbaine afin d'orienter sa demande.